

ECOLE DE CONDUITE



LES FORMATIONS DU GROUPE-LOURDS

Permis D et DE
FIMO
Titre Pro.
FCO

Permis C et CE
FIMO
Titre Pro.
FCO

Permis B96 et BE

Permis B96

Une journée composée* de :

- 3 hres de théorie
- 3 hres de circulation
- 3 hres de manœuvre et vérifications

360 €

Permis BE

Comprend la journée de formation B96,

Plus :

- 3 heures de révision *
- 1 accompagnement à l'examen plateau et circulation.

545 €

PTAC + PTAC (Code F2 des cartes grises)



> 750 kg
≤ 3500 kg

Cat. B

- si > 3500 Kg et ≤ 4250 Kg = B96
- si > 4250 Kg = BE

* Formation en collectif, 3 élèves maxi par voiture

Permis C

- ▶ **Par stage ①** : 35 Hres de formation pratique (1 sem.)
- ▶ **Ou, à la carte ②** :
6 hres de formation plateau
4 hres de formation route

- ▶ 1 accompagnement à l'examen plateau
- ▶ 1 accompagnement à l'examen circulation

1 950 €

Permis CE

- ▶ **Par stage ①** : 35 Hres de formation pratique (1 sem.)
- ▶ **Ou, à la carte ②** :
6 hres de formation plateau
4 hres de formation route

- ▶ 1 accompagnement à l'examen plateau
- ▶ 1 accompagnement à l'examen circulation

2 050 € ③
2 250 € ④

- ① 4 élèves par véhicule, 100% pratique : (Route, manœuvres, vérifications du véhicule, (CE : attelage / dételage).
Option (offerte) : En amont du stage pratique, 1 semaine de théorie en auto-formation (Mise à disposition d'une salle, d'un PC et supports pédagogiques)
- ② 2/3 des cours en solo (1 véhicule, 1 stagiaire, 1 formateur), 1/3 en duo (2 véhicules, 2 stagiaires, 1 formateur).
- ③ Dans le cas d'un passage du permis C passé dans nos établissements dans les 3 derniers mois.
- ④ Permis CE seul.

Permis D

- ▶ **Par stage ❶** : 35 Hres de formation pratique (1 sem.)
- ▶ **Ou, à la carte ❷** :
6 hres de formation plateau
4 hres de formation route

- ▶ 1 accompagnement à l'examen plateau
- ▶ 1 accompagnement à l'examen circulation

2 450 €



Permis DE

- ▶ **Par stage ❶** : 35 Hres de formation pratique (1 sem.)
- ▶ **Ou, à la carte ❷** :
6 hres de formation plateau
4 hres de formation route

- ▶ 1 accompagnement à l'examen plateau
- ▶ 1 accompagnement à l'examen circulation

2 300 € ❸

2 500 € ❹

- ❶ 4 élèves par véhicule, 100% pratique : (Route, manœuvres, vérifications du véhicule, (CE : attelage / dételage).
Option (offerte) : En amont du stage pratique, 1 semaine de théorie en auto-formation (Mise à disposition d'une salle, d'un PC et supports pédagogiques)
- ❷ 2/3 des cours en solo (1 véhicule, 1 stagiaire, 1 formateur), 1/3 en duo (2 véhicules, 2 stagiaires, 1 formateur).
- ❸ Dans le cas d'un passage du permis C passé dans nos établissements dans les 3 derniers mois.
- ❹ Permis DE seul.

Forfait code

Livre de code

Code en ligne 4 mois

Stage 10 hres avec moniteur ❶

ou

Stage 35 hres en présentiel ❷

95 €

❶ Formation de 10 heures répartie sur 2 semaines **en visioconférence ou présentiel**, et/ou

❷ Formation de 35 heures **en auto-formation** au **Circuit Eisen de Chèvremont**.

Le **Code Voiture** (appelé aussi Epreuve Théorique Générale) est nécessaire avant le passage d'une épreuve pratique.

- ❖ Toutefois, si le dernier permis que vous avez obtenu a moins de 5 ans, vous n'êtes pas soumis à l'obligation de repasser le Code VL !
- ❖ Une fois obtenu, votre code vous permet de passer au maximum **5 fois** l'épreuve pratique, dans un délai maximum de **5 ans**.

Pour commencer votre formation

ETAPE 1 : Financement			
	CPF ou France Travail	Entreprise	Personnel
Ttes Cat.	Souscrivez votre formation via votre compte CPF. Si nécessaire demandez un complément FT via l'application.	Demandez un devis via notre site eisen.fr	Inscrivez-vous directement en agence.
ETAPE 2 : Dossier et inscription			
B96	Déposez en agence les pièces nécessaires à votre demande eisen.fr/documents/titre	Si ce n'est déjà fait, réservez vos dates de formation en agence.	
BE C CE D	Déposez en agence les pièces nécessaires à votre demande eisen.fr/documents/dossier		
FIMO FCO	Veiller à être à jour de votre permis et visite médicale		

Catégories de permis

Le permis C, dès 21 ans : Permet* de conduire un véhicule isolé de 3,5 à 32 tonnes de PTAC. On peut y atteler une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 Kgs.

Le permis CE, dès 21 ans : Permet* de conduire un véhicule articulé de 3,5 à 44 tonnes de PTR. On peut notamment atteler à un véhicule de la catégorie C, une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 Kgs.

Le permis D,

- **dès 21 ans avec l'engagement de suivre une formation FIMO** : Permet de conduire un véhicule de plus de 9 places, limité à un rayon de 50 kilomètres.

- **dès 23 ans avec l'engagement de suivre une formation FIMO** : Permet de conduire un véhicule de plus de 9 places, sans limitation de kilomètre.

- **dès 24 ans** : Permet* de conduire un véhicule de plus de 9 places, sans limitation de kilomètre.

* **Attention !** En complément du Permis de Conduire, la Formation Initiale Minimale Obligatoire est souvent exigée

Les permis poids-lourds sont composés de 2 examens

L'examen "plateau" comporte :

1/ Une interrogation écrite : tirage au sort d'une fiche comportant 10 questions (Réglementation – signalisation – mécanique – sécurité) sauf pour la catégorie BE

2/ Une interrogation orale : tirage au sort d'une des 12 fiches (Thème Sécurité)

3/ Attelage / dételage (sauf catégories C et D)

3/ Une interrogation orale (et démonstrative) sur les vérifications courantes de sécurité du véhicule

4/ Une marche arrière d'environ 100 mètres, à réaliser en moins de 5 minutes (4 parcours possibles) (2 essais possibles)

L'examen "route" se déroule après obtention du "Plateau", il comporte :

Un trajet routier de 50 minutes

Tarifs des prestations unitaires complémentaires aux forfaits

C – CE – D – DE :

- 1 heure plateau ou route **en solo** (1 véhicule, 1 stagiaire, 1 formateur) : 75 €
- 1 heure plateau **en duo** (2 véhicules, 2 stagiaires, 1 formateur) : 65 €
- 1 accompagnement à l'examen plateau ou route : 95 €

B96 – BE :

- 3 heures de formation plateau en collectif (2 véhicules , 6 stagiaires max., 1 formateur) : 90 €
- 1 heure plateau ou route **en solo** (1 véhicule, 1 stagiaire, 1 formateur) : 60 €
- 1 accompagnement à l'examen plateau ou route : 65 €

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AUX PERMIS DE CONDUIRE



F.I.M.O.

140 heures de formation
sur 4 semaines consécutives
soit
- 96 heures de théorique
- 44 heures de pratique

Mar. 2 400 €

Voy. 2 650 €

Passerelle

36 heures de formation
sur 1 semaine
soit
- 26 heures de théorique
- 10 heures de pratique

Mar. 840 €

Voy. 840 €

F.C.O.

35 heures de formation
sur 1 semaine
soit
- 26 heures de théorique
- 09 heures de pratique

Mar. 720 €

Voy. 720 €

Sont soumis à une obligation de qualification initiale et de formation continue :

Tous les conducteurs de véhicules de la catégorie C CE ou D : salariés ou non, à temps plein ou occasionnels, détenant ou non la qualification de conducteur, du transport en compte propre ou compte d'autrui, agents d'une collectivité locale ou de l'Etat.

La directive n° 2003/59/CE ne s'applique pas aux conducteurs :

- ❖ des véhicules dont la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas 45 km/h ;
- ❖ des véhicules affectés aux services des forces armées, de la protection civile, des pompiers et des forces responsables du maintien de l'ordre public, ou placés sous le contrôle de ceux-ci ;
- ❖ des véhicules subissant des tests sur route à des fins d'amélioration technique, de réparation ou d'entretien, et des véhicules neufs ou transformés non encore mis en circulation ;
- ❖ des véhicules utilisés dans des états d'urgence ou affectés à des missions de sauvetage ;
- ❖ des véhicules utilisés lors des cours de conduite automobile en vue de l'obtention d'un permis de conduire ou du CAP ;
- ❖ des véhicules utilisés pour des transports non commerciaux de voyageurs ou de biens dans des buts privés ;
- ❖ des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur.

Titulaire d'une FIMO Marchandises, vous pouvez obtenir une FIMO Voyageurs :

(et inversement) en suivant une formation "Passerelle" Voyageurs (ou Marchandises) de 36 heures.

La FIMO Marchandises : Sont considérés avoir satisfait à l'obligation de qualification initiale :

- les titulaires du CAP d'agent d'accueil et de conduite routière et les titulaires du Titre professionnel de conducteur du transport routier interurbain de voyageurs (...)
- les conducteurs titulaires d'un permis de conduire D / (e)D en cours de validité, délivré avant le 10 septembre 2008 et dont l'interruption de l'activité professionnelle ne remonte pas à plus de 10 ans.

La FIMO Voyageurs : Sont considérés avoir satisfait à l'obligation de qualification initiale :

- les titulaires du CAP de conduite routière et les titulaires du Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur et tous véhicules (...)
- les conducteurs titulaires d'un permis de conduire C / (e)C en cours de validité, délivré avant le 10 septembre 2009 et dont l'interruption de l'activité professionnelle ne remonte pas à plus de 10 ans.

Tous les 5 ans, les titulaires de la FIMO doivent participer à une formation FCO (marchandises ou voyageurs)

Liste des pièces nécessaires pour les formations FCO :

- ☐ Photocopie recto-verso du Permis de conduire ou délivré par un Etat membre de l'UE ou de l'Espace économique européen, à jour de votre visite médicale
- ☐ Photocopie recto-verso de votre **attestation FIMO** ou **VALANT FIMO**.
- ☐ Photocopie recto de la carte tachygraphe numérique. (Si vous ne possédez pas de carte tachygraphe, prévoyez une photo d'identité pour le 1er jour de formation.)
- ☐ Le cas échéant, la photocopie recto-verso de la dernière FCOS ou FCO ou votre carte de qualification conducteur.

Titre Pro. Marchandises

385 heures de formation
théorique et pratique

1 présentation à la session
de validation (examen)

5 543 €



Titre Pro. Voyageurs

420 hres de formation
théorique et pratique

1 présentation à la session de
validation (examen)

6 048 €

Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur

L'objectif de cette formation est de Réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec un porteur de plus de 3,5 t de Poids Total Autorisé en Charge de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise. De niveau V, ce diplôme vous permet de conduire un véhicule isolé de 3,5 à 32 tonnes de PTAC dès 18 ans. Pour accéder à cette formation il faut posséder son permis B et avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales (Réalisée gratuitement dans nos locaux).

Conducteur du Transport Routier Interurbain de Voyageurs

L'objectif de cette formation est de Réaliser en sécurité le transport routier interurbain de personnes avec un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises. De niveau V, ce diplôme vous permet de conduire un véhicule de plus de 9 places dès 21 ans. Pour accéder à cette formation il faut posséder son permis B et avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales (Réalisée gratuitement dans nos locaux).

Le Titre Professionnel

Le Titre Professionnel correspond à une formation aux permis de conduire de la catégorie C ou D selon le cas, + une Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) + une formation spécifique métiers (Chargement / Suivi de ligne ...)

Tarifs des prestations unitaires complémentaires aux Titres Professionnels

L'heure de formation plateau ou route :	C – D : 85 €
Accompagnement à l'examen :	C – D : 190 €



Rapport de cours
Retrouvez ci-dessous les résultats de vos heures de conduite.

Formation Technique

1 > S'installer		
2 > Manipuler le volant		
3 > Démarrer		
4 > Monter les vitesses		
5 > Position main s/ sélecteur		
6 > Freiner - Rétrograder		
7 > S'arrêter en douceur		
8 > Arrêt d'urgence avec ABS		
9 > Départ en angle droit		
10 > Marche AR		
11 > Départ en côte		

ESPACE ELEVE

**Prochainement, retrouvez nos disponibilités de formation sur notre site
www.eisen.fr**



The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying "www.eisen.fr". The website header features the Eisen logo and a navigation menu with links: ACCUEIL, FORMATIONS, YOUTUBE, ESPACE CLIENT, and AGENCES. The main content area is titled "FCO Marchandises / FCO Voyageurs" and includes a sub-header "Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre brochure [en cliquant ici](#). Demandez l'établissement d'un devis de formation [en cliquant ici](#)." Below this, a paragraph states: "Sont soumis à une obligation de formation continue : tous les conducteurs de véhicules de la catégorie C CE ou D (titulaires d'une FIMO ou d'un Titre Professionnel ou diplôme équivalent), salariés ou non, à temps plein ou occasionnels, détenant ou non la qualification de conducteur, du transport en compte propre ou compte d'autrui, agents d'une collectivité locale ou de l'Etat." A list of exemptions follows: "La directive n° 2003/59/CE ne s'applique pas aux conducteurs : - des véhicules dont la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas 45 km/h ; - des véhicules affectés aux services des forces armées, de la protection civile, des pompiers et des forces responsables du maintien de l'ordre public, ou placés sous le contrôle de ceux-ci ; - des véhicules subissant des tests sur route à des fins d'amélioration technique, de réparation ou d'entretien, et des véhicules neufs ou transformés non encore mis en circulation ; - des véhicules utilisés dans des états d'urgence ou affectés à des missions de sauvetage ; - des véhicules utilisés lors des cours de conduite automobile en vue de l'obtention d'un permis de conduire ou du CAP ; - des véhicules utilisés pour des transports non commerciaux de voyageurs ou de biens dans des buts privés ; - des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur." A final note states: "Astuce : - si vous êtes titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou CE, vous pouvez suivre une formation 'Passerelle' Marchandises de 36 heures. Vous FCO Voyageurs sera validée et vous serez titulaire de la FIMO Marchandises ! - si vous êtes titulaire du permis de conduire de la catégorie D, vous pouvez suivre une formation 'Passerelle' Voyageurs de 36 heures. Votre FCO Marchandises sera validée et vous serez titulaire de la FIMO Voyageurs !"

EISEN CHEVREMONT - Chemin du Circuit - 90340 CHEVREMONT

Agrément : E0209006620,

EISEN BELFORT GARE - 4 rue A. Briand - 90000 BELFORT - **03 84 28 30 84** - gare@eisen.fr

Agrément E0209006600,

EISEN BELFORT COURBET - 17 rue Parmentier - 90000 BELFORT - **03 84 28 06 82** - courbet@eisen.fr

Agrément E0209006610,

EISEN MONTBELIARD - Place du Champ de Foire - 25200 MONTBELIARD - **03 81 91 11 66** - montbeliard@eisen.fr

Agrément E0202503890.